

Montréal, le 25 août 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Joelle Cardinal  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest - 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité - Mise à jour annuelle statutaire 2021 (Dossier R-4179-2021)**

---

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements (DDR) n<sup>o</sup> 3 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet au Coordonnateur dans le cadre du dossier mentionné en titre.

La Régie transmet également au Coordonnateur des extraits de la versions française de la pièce « *Registre des entités visées par les normes de fiabilité en suivi de modifications* » et des versions française et anglaise du « *Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité en suivi de modifications* » qu'il a déposées, respectivement, sous les cotes [B-0038](#), [B-0010](#) et [B-0011](#).

Dans ces extraits, la Régie identifie, en couleur verte ou jaune, certaines coquilles ou possibilités d'amélioration. Les annotations en couleur verte sont reliées à la DDR n<sup>o</sup> 3.

La Régie s'attend à ce que le Coordonnateur procède à une revue globale des versions française et anglaise du « *Registre des entités visées par les normes de fiabilité en suivi de modifications* » et du « *Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité en suivi de modifications* », et qu'il y identifie adéquatement la source des différentes modifications.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à la DDR n° 3 ainsi que le texte révisé du « *Registre des entités visées par les normes de fiabilité en suivi de modifications* » et du « *Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité en suivi de modifications* » **au plus tard le 9 septembre 2022 à 12 h.**

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.